

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29562**

Intitulé

Manager de projets informatiques

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Centre européen des examens de la fédération européenne des écoles (CDE FEDE France)	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

I (Nomenclature de 1969)

7 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le/La « manager/manageruse de projets informatiques » conçoit, développe, et réalise la mise en place des solutions informatiques nécessaires à l'évolution d'un système d'information selon les attentes commanditaire interne ou externe. Il/Elle définit et coordonne l'ensemble des ressources matérielles et les compétences nécessaires à la performance et l'optimisation d'un système d'information complexe. Il/Elle veille au bon fonctionnement du système informatique fait de couches logicielles et matérielles, dans le respect des orientations stratégiques de l'entreprise ou de son/sa client(e) et de la protection des données.

Liste des activités visées par le diplôme, le titre ou le certificat

- Identification du fonctionnement et de l'organisation de l'entreprise
- Conception des spécifications techniques et fonctionnelles
- Préparation des équipes techniques pour le brief de réalisation
- Elaboration du cahier des charges
- Etablissement du budget.
- Création et mise en place des outils de suivi
- Management de l'équipe
- Management des risques de l'entreprise
- Reporting auprès des prestataires et à la MOA
- S'assurer de la mise à jour des compétences des prestataires internes ou externes.
- Mise en place de la solution informatique
- Acceptation de la qualité du système d'information
- Formation par transfert de compétences
- Protection des données du/de la client(e) et de l'entreprise
- Animation de différents ateliers de travail ou comités portant sur l'évaluation de l'intégrité du système d'information.

Le (la) titulaire de la certification est capable de :

- Analyser le fonctionnement de l'entreprise et le métier du/de la client(e) pour préparer les solutions d'évolution du système d'information en fonction des besoins du client.
- Identifier les choix stratégiques d'évolution des systèmes d'information de l'entreprise pour préparer les solutions informatiques permettant l'évolution du système d'information.
- Concevoir des supports de communication pour transmettre aux prestataires les informations relatives à l'évolution attendue par le commanditaire du système d'information.
- Préparer les prestataires techniques pour garantir la mise en œuvre des préconisations techniques et fonctionnelles relatives au nouveau système d'information.
- Définir avec la maîtrise d'ouvrage informatique (MOE) les spécifications techniques générales du projet et le budget et les contraintes du/de la client(e) pour établir un cahier des charges des solutions informatiques.
- Concevoir la sécurité informatique du système d'information pour protéger les données de l'entreprise cliente.
- Planifier l'ensemble des étapes de réalisation du système d'information pour répartir de manière structurée les tâches en fonction des compétences des collaborateurs/collaboratrices
- Développer les indicateurs de performance et les tableaux de suivi de réalisation du nouveau système d'information pour diriger les travaux du comité de pilotage
- Développer une vision partagée du nouveau système d'information pour faire converger les prestataires vers la solution informatique retenue
- Mettre en place les procédures techniques d'exploitation d'utilisation et de sécurité des équipements informatiques pour sécuriser les données de l'entreprise, ses personnels et sa clientèle
- Assurer le reporting, en français et/ou en anglais, de façon régulière aux prestataires et à la MOE à partir des indicateurs de performance pour rendre compte de l'état d'avancement du nouveau système d'information
- Assurer le reporting, en français et/ou en anglais, de façon régulière aux prestataires et à la MOE à partir des indicateurs de performance pour rendre compte de l'état d'avancement du projet

- Aménager à l'aide de son équipe informatique les installations et l'implantation des solutions informatiques améliorant le système d'information pour s'assurer de sa fonctionnalité
- Diagnostiquer la nature et l'origine des incidents informatiques signalés par le reporting pour assurer la maintenance évolutive et corrective (TMA) du système d'information au vu des évolutions technologiques et des besoins du/de la client(e).
- Réaliser les différentes étapes de validation du bon fonctionnement du système d'information par un recettage technique et fonctionnelle pour procéder à la mise en service en environnement de production avec les données réelles.
- Déployer le Système d'information sur un site pilote pour valider le bon fonctionnement du système d'information dans son environnement
- Formaliser les besoins d'une veille sectorielle et technologique (méthodes de conception, systèmes et réseaux, outils de langage de développement) pour mettre en place un dispositif de veille
- Rédiger une lettre de diffusion pour informer ses collaborateurs/collaboratrices des tendances et innovations de son secteur d'activité.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le/La manager/manageruse de projets informatiques est généralement employé(e) par une entreprise utilisatrice (banque, entreprise publique, industrielle, grande distribution, automobile, télécoms...), des sociétés de conseil en système d'information, en ingénierie informatique, dans une Entreprise de Service Numérique et des éditeurs de logiciels.

- Maître/Maîtresse d'ouvrage système d'information
- Manager/Manageruse de projet informatique MOE (Maîtrise d'œuvre système d'information)
- Chef/Cheffe de projet maîtrise d'ouvrage des systèmes d'information
- Expert(e) d'applications système d'information
- Manager/Manageruse de projet progiciel intégré (pgi)
- Développeur/Développeuse et intégrateur/intégratrice d'applications informatiques
- Ingénieur(e) système et réseaux
- Responsable informatique

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1801 : Administration de systèmes d'information

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

1 : Mise en situation professionnelle. Thème : extension du système d'information d'une PME suite à la mise en place d'un business units. Travail en groupe ; Travail écrit (deux semaines de préparation) et soutenance orale (30 mn.).

2 : Mémoire. Thème : Les solutions informatiques apportées au vu de l'évolution des attentes d'un commanditaire selon son secteur d'activité. Suite à une période en milieu professionnel d'une durée comprise entre 6 et 12 semaines, le mémoire, rédigé en français et en anglais, présente une analyse et les commentaires relatifs aux critiques d'une entreprise au vu de son positionnement dans son environnement.

3 : Mise en situation professionnelle. Thème : Installation du système d'information et recettage. Rédaction d'un mémoire et soutenance orale (30 mn).

4 : Mise en situation professionnelle Travail individuel, Thème : Présentation et analyse critique d'un dispositif de veille et rédaction d'une lettre d'information en anglais. Travail pratique et écrit préparé pendant deux semaine et soutenu devant un jury professionnel.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29562 - Manager la mise en place des solutions informatiques</p>	<p>Descriptif</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Planifier l'ensemble des étapes de réalisation du système d'information pour répartir de manière structurée les tâches en fonction des compétences des collaborateurs/collaboratrices 2. Développer les indicateurs de performance et les tableaux de suivi de réalisation du nouveau système d'information pour diriger les travaux du comité de pilotage 3. Développer une vision partagée du nouveau système d'information pour faire converger les prestataires vers la solution informatique retenue 4. Mettre en place les procédures techniques d'exploitation d'utilisation et de sécurité des équipements informatiques pour sécuriser les données de l'entreprise, ses personnels et sa clientèle 5. Assurer le reporting, en français et/ou en anglais, de façon régulière aux prestataires et à la MOE à partir des indicateurs de performance pour rendre compte de l'état d'avancement du nouveau système d'information 6. Assurer le reporting, en français et/ou en anglais, de façon régulière aux prestataires et à la MOE à partir des indicateurs de performance pour rendre compte de l'état d'avancement du projet <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Mémoire. Thème : Les solutions informatiques apportées au vu de l'évolution des attentes d'un commanditaire selon son secteur d'activité. Suite à une période en milieu professionnel d'une durée comprise entre 6 et 12 semaines, le mémoire, rédigé en français et en anglais, présente une analyse et les commentaires relatifs aux critiques d'une entreprise au vu de son positionnement dans son environnement.</p> <p>Certification</p> <p>Délivrance d'un certificat de compétences « Manager la mise en place des solutions informatiques » faisant référence à la certification professionnelle enregistrée. Chaque bloc peut être validé individuellement mais dans l'ordre de leur présentation. Accessible par la VAE.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29562 - Livrer le système d'information au/à la client(e) et assurer sa maintenance</p>	<p>Descriptif</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Aménager à l'aide de son équipe informatique les installations et l'implantation des solutions informatiques améliorant le système d'information pour s'assurer de sa fonctionnalité 2. Diagnostiquer la nature et l'origine des incidents informatiques signalés par le reporting pour assurer la maintenance évolutive et corrective (TMA) du système d'information au vu des évolutions technologiques et des besoins du/de la client(e). 3. Réaliser les différentes étapes de validation du bon fonctionnement du système d'information par un recettage technique et fonctionnelle pour procéder à la mise en service en environnement de production avec les données réelles. 4. Déployer le Système d'information sur un site pilote pour valider le bon fonctionnement du système d'information dans son environnement 5. Formaliser les besoins d'une veille sectorielle et technologique (méthodes de conception, systèmes et réseaux, outils de langage de développement) pour mettre en place un dispositif de veille 6. Rédiger une lettre de diffusion pour informer ses collaborateurs/collaboratrices des tendances et innovations de son secteur d'activité. <p>Modalités d'évaluation</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Mise en situation professionnelle. Thème : Installation du système d'information et recettage. Rédaction d'un mémoire et soutenance orale (30 mn). 2. Mise en situation professionnelle Travail individuel, Thème : Présentation et analyse critique d'un dispositif de veille et rédaction d'une lettre d'information en anglais. Travail pratique et écrit préparé pendant deux semaine et soutenu devant un jury professionnel. <p>Certification</p> <p>Délivrance d'un certificat de compétences « Livrer le système d'information au client et assurer sa maintenance » faisant référence à la certification professionnelle enregistrée. Chaque bloc peut être validé individuellement mais dans l'ordre de leur présentation. Accessible par la VAE.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29562 - Concevoir des solutions informatiques adaptées à la demande du/de la commanditaire	<p>Descriptif</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Analyser le fonctionnement de l'entreprise et le métier du/de la client(e) pour préparer les solutions d'évolution du système d'information en fonction des besoins du/de la client(e). 2. Identifier les choix stratégiques d'évolution des systèmes d'information de l'entreprise pour préparer les solutions informatiques permettant l'évolution du système d'information. 3. Concevoir des supports de communication pour transmettre aux prestataires les informations relatives à l'évolution attendue par le commanditaire du système d'information. 4. Préparer les prestataires techniques pour garantir la mise en œuvre des préconisations techniques et fonctionnelles relatives au nouveau système d'information. 5. Définir avec la maîtrise d'ouvrage informatique (MOE) les spécifications techniques générales du projet et le budget et les contraintes du/de la client(e) pour établir un cahier des charges des solutions informatiques. 6. Concevoir la sécurité informatique du système d'information pour protéger les données de l'entreprise cliente. <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Mise en situation professionnelle. Thème : extension du système d'information d'une PME suite à la mise en place d'un business units. Travail en groupe ; Travail écrit (deux semaines de préparation) et soutenance orale (30 mn.).</p> <p>Certification</p> <p>Délivrance d'un certificat de compétences « Concevoir des solutions informatiques spécifiques adaptées à la demande du client » faisant référence à la certification professionnelle enregistrée. Chaque bloc peut être validé individuellement mais dans l'ordre de leur présentation. Accessible par la VAE</p>

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	20% des membres du jury dépendent de l'organisme, et 80% des membres sont extérieurs, professionnels du secteur. 50% d'entre eux sont des salariés et 50% des employeurs
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	20% des membres du jury dépendent de l'organisme, et 80% des membres sont extérieurs, professionnels du secteur. 50% d'entre eux sont des salariés et 50% des employeurs
En contrat de professionnalisation	X	20% des membres du jury dépendent de l'organisme, et 80% des membres sont extérieurs, professionnels du secteur. 50% d'entre eux sont des salariés et 50% des employeurs
Par candidature individuelle	X	20% des membres du jury dépendent de l'organisme, et 80% des membres sont extérieurs, professionnels du secteur. 50% d'entre eux sont des salariés et 50% des employeurs

Par expérience dispositif VAE prévu en 2014	X	20% des membres du jury dépendent de l'organisme, et 80% des membres sont extérieurs, professionnels du secteur. 50% d'entre eux sont des salariés et 50% des employeurs
---	---	--

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 27 décembre 2017 publié au Journal Officiel du 30 décembre 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau I, sous l'intitulé "Manager de projets informatiques" avec effet au 03 novembre 2011, jusqu'au 30 décembre 2020.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

Environ 3/4 titulaires de la certification par an

Autres sources d'information :

Email : mailbox@fedec.education

[ETS ECOLE EUROPEENNE](#)

[CDE FEDE FRANCE](#)

Lieu(x) de certification :

CDE FEDE FRANCE -

9 quai Tilsitt -

CS 60216 -

69288 Lyon Cedex 02

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

IPF conseil et ressources - ETS école européenne - 63 rue Ampère - 75017 Paris

ICOGES - rue Copernic Changé - CS 90714 - 53007 Laval Cedex

Historique de la certification :